



AMICALE LAÏQUE – LE PALAIS SUR VIENNE

SECTION JUDO

RENSEIGNEMENTS

Saison 2018 - 2019

HORAIRES ET COTISATIONS :

COURS	HORAIRES	COTISATIONS	
GRANDS (2009 et avant)	Lundi : 19h15 – 20h45 Jeudi : 18h30 – 20h00	160 €	Cotisation Amicale Laïque : 20 € Licence fédérale : 38 € Cotisation Section Judo : 102 €
MOYENS (2010 à 2012)	Lundi : 18h15 – 19h15 Jeudi : 17h30 – 18h30		
BABY-JUDO (2012 à 2014)	Lundi : 17h15 - 18h15	120 €	Cotisation Amicale Laïque : 20 € Licence fédérale : 38 € Cotisation Section Judo : 62 €
ADULTES judo	Lundi : 19h15 – 20h45	120 €	Cotisation Amicale Laïque : 20 € Licence fédérale : 38 € Cotisation Section Judo : 62 €
ADULTES Taïso	Jeudi : 20h15 – 21h15	80 €	Cotisation Amicale Laïque : 20 € Cotisation Section Judo : 60 €

- La cotisation Amicale Laïque : une seule par famille pour l'ensemble des sections de l'Amicale.
- L'assurance obligatoire est incluse dans le prix de la licence fédérale (FFJDA).
- Réduction pour les familles (ascendant / descendant) : - **10 €** sur la deuxième cotisation section et suivantes.
- Le club accepte les tickets CAF, coupon sport ANCV, ...
- Possibilité de régler en plusieurs fois (la totalité est à régler à l'inscription).

DOCUMENTS A FOURNIR :

- Fiche de renseignements.
- Formulaire de demande de licence.
- Droit à l'image signé par les deux parents.
- Certificat médical d'aptitude à la pratique du judo (ou copie certificat du passeport sportif pour les détenteurs).

DIVERS :

- Passeport sportif fédéral obligatoire à partir de mini-poussins (nés en 2012 et avant) pour tous les pratiquants qui n'en possèdent pas (valable 8 ans). Tarif : 8 €
- Vente de kimonos aux couleurs du club à partir de 16 € (selon la taille).

INFORMATIONS :

Responsable de section :

M. Patrick CHARLOT

☎ : 06.82.08.55.96.

Site internet de la section judo :

www.judolepalais.clubeo.com

Adresse mail de la section judo :

judolepalais@gmail.com

Facebook de la section judo :

Judo Le Palais